



Mise à jour trimestrielle

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

Mise à jour au 31 décembre 2025

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) de l'Ontario assujettis à la capitalisation selon l'approche de solvabilité. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et d'entamer en amont un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Cette publication peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation connexes pour obtenir les résultats souhaités et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, une bonne réflexion sur la capacité d'un régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et sur la probabilité de procurer les prestations promises selon l'éventail de résultats pouvant découler des stratégies de placement et de capitalisation est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.

Solvabilité projetée au 31 décembre 2025

La solvabilité des régimes de retraite était toujours solide à la fin de 2025, le ratio de solvabilité médian projeté se maintenant à 124 % au 31 décembre 2025, soit le même niveau record atteint au trimestre précédent et un pourcentage supérieur aux 122 % enregistré un an plus tôt.

- Le ratio de solvabilité médian projeté était de 124 % au 31 décembre 2025, un pourcentage inchangé par rapport au 30 septembre 2025 (et en hausse de deux points de pourcentage par rapport aux 122 % enregistrés au 31 décembre 2024).
- Le pourcentage de régimes de retraite pour lesquels on prévoyait une capitalisation intégrale selon l'approche de solvabilité au 31 décembre 2025 était de 92 %, un chiffre inchangé par rapport au 30 septembre 2025. Seuls 2 % des régimes avaient un ratio de solvabilité inférieur à 85 %, un pourcentage également inchangé depuis le dernier trimestre et la fin de 2024.
- En ce qui a trait aux rendements du capital investi durant le quatrième trimestre 2025, le rendement net moyen a été de 0,6 %. Dans l'ensemble, les régimes de retraite ont atteint en 2025 un rendement net moyen de 7,7 %.
- Les taux d'actualisation des valeurs de rachat ont connu une baisse, tandis que les taux d'achat de rentes ont augmenté, entraînant pour la majorité des régimes une légère diminution des obligations liées aux prestations de retraite.

Après des périodes de volatilité au premier semestre 2025, les niveaux de capitalisation ont dans l'ensemble terminé l'année solidement, soutenus par la performance positive des marchés, en particulier des actions. En ce début d'année 2026, les promoteurs et les administrateurs de régimes devraient rester vigilants face aux éventuels vents contraires, notamment les fluctuations des taux d'intérêt, les corrections des marchés boursiers et l'incertitude géopolitique et économique plus générale. Si les niveaux de capitalisation actuels sont solides, ils peuvent se détériorer rapidement en cas de chocs ou de conditions défavorables persistantes. L'ARSF encourage les promoteurs et les administrateurs de régimes à évaluer régulièrement leur situation de capitalisation dans des scénarios défavorables, à revoir et à mettre à jour leurs stratégies d'atténuation des risques, et à s'assurer que leurs politiques de placement restent alignées sur le profil et la tolérance au risque de leur régime afin de préserver leur résilience dans la période d'incertitude à venir.

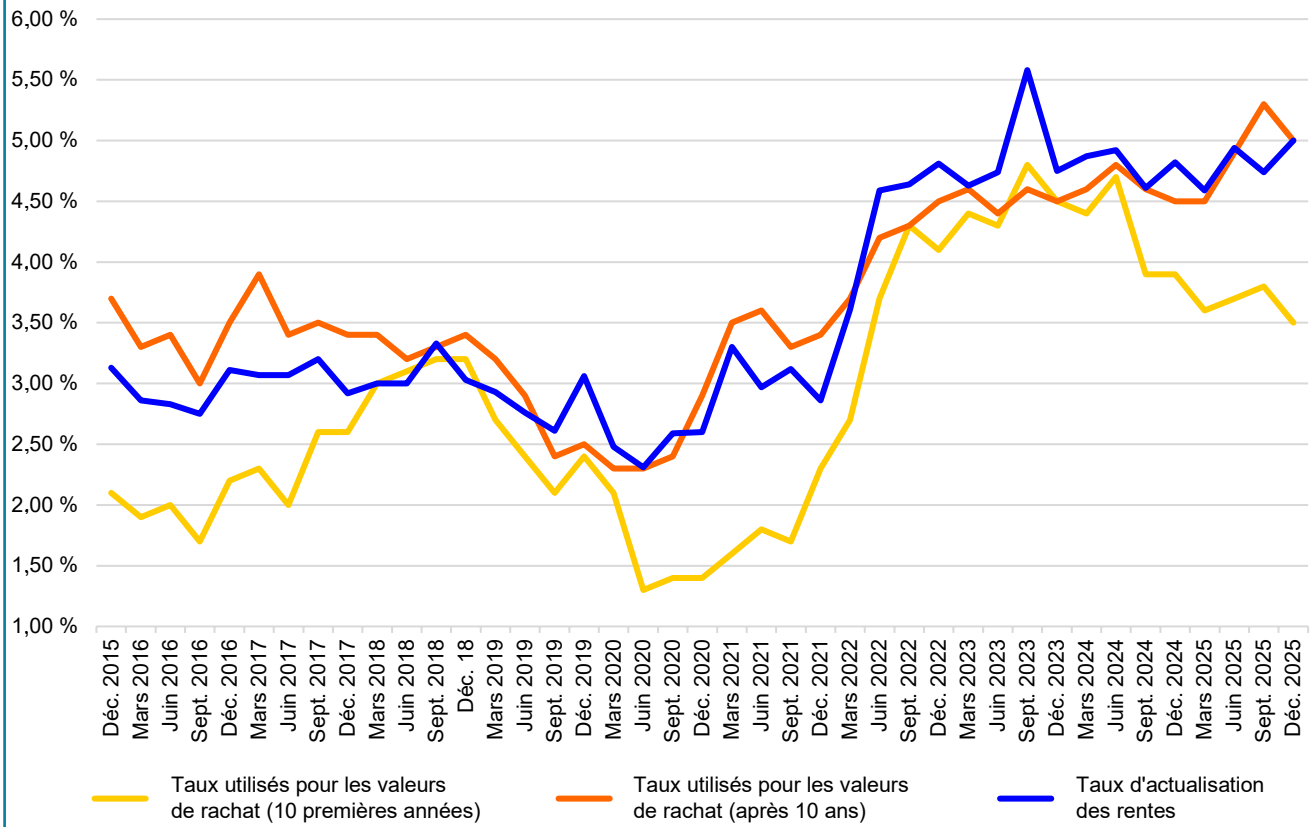
Solvabilité projetée au 31 décembre 2025	T4 2025	T3 2025	T4 2024
Ratio de solvabilité médian	124 %	124 %	122 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	92 %	92 %	91 %
Pourcentage des régimes avec un ratio de solvabilité entre 85 % et 100 %	6 %	6 %	7 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	2 %	2 %	2 %

La solvabilité projetée considérée dans son ensemble n'a pas changé depuis le trimestre précédent. La stabilité du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 30 septembre 2025 s'explique comme suit :

- Rendements du capital investi par les caisses de retraite au quatrième trimestre de 2024
 - Au quatrième trimestre de 2025, les estimations de rendement brut et net moyennes (déduction faite des frais engagés) étaient respectivement de 0,8 % et 0,6 %.

- Évolution des taux d'actualisation aux fins des calculs de la solvabilité
 - Les taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur de rachat non indexée pour la période choisie et pour la période ultime ont diminué de 30 points de base, tandis que le taux d'actualisation pour l'acquisition des rentes non indexées a évolué dans l'autre sens, avec une hausse de 26 points de base. Sous l'effet de ces mouvements opposés, la plupart des régimes ont constaté une légère baisse de leurs passifs au titre des prestations de retraite.

Taux d'actualisation pour l'acquisition de rentes et les valeurs de rachat non indexées¹



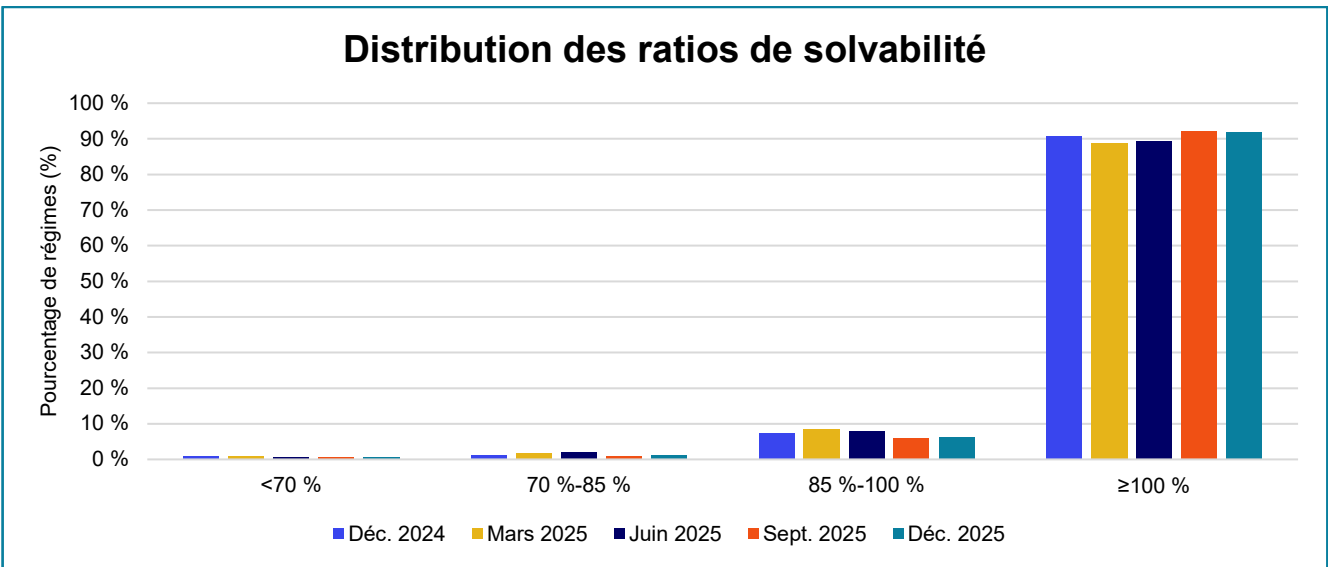
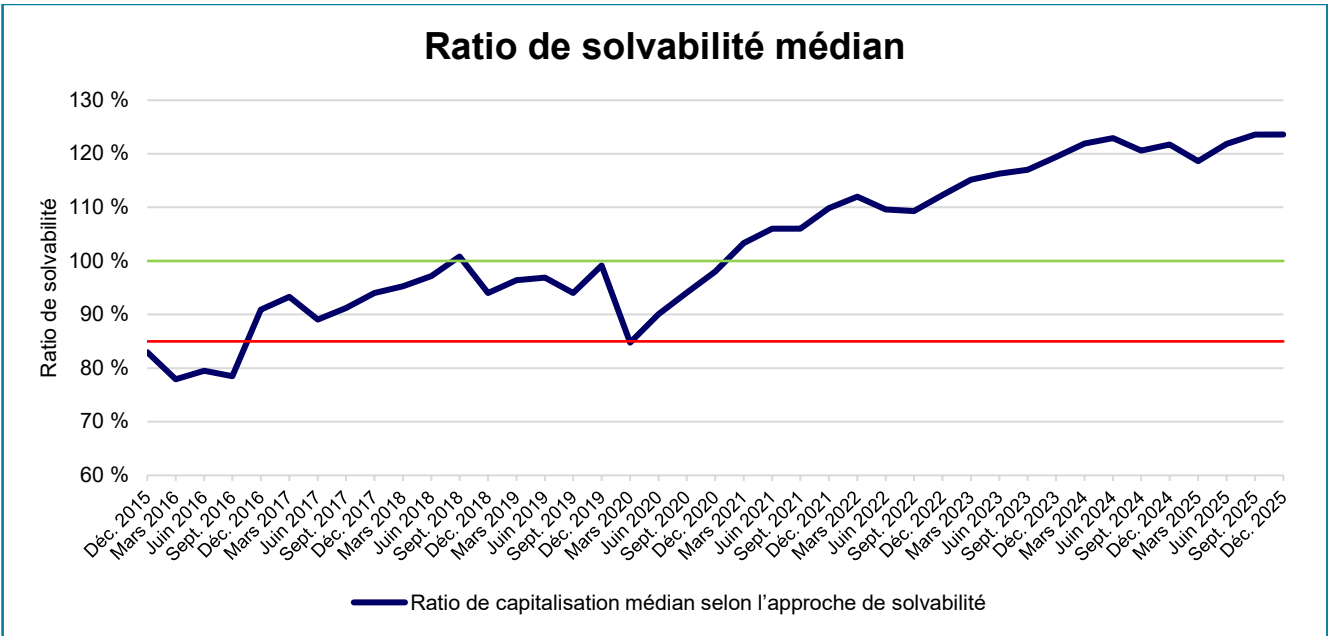
¹ En fonction d'un bloc de durée moyenne

Commentaire sur le marché

Au quatrième trimestre 2025, les actions canadiennes ont continué d'afficher de solides rendements et le dollar canadien s'est raffermi. La Banque du Canada (BdC) a toutefois révisé à la baisse ses prévisions de croissance du PIB pour 2025. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* d'octobre, la BdC a révisé ses projections de croissance du PIB pour 2025 et 2026 à 1,2 % et 1,1 %, contre 1,3 % et 1,1 % respectivement dans le Rapport de juillet. La BdC constate que la croissance démographique canadienne devrait être beaucoup plus faible en 2026 et 2027 qu'en 2025 et 2024. Le taux de chômage a baissé, passant de 7,1 % en septembre à 6,8 % en décembre 2025, et le taux d'inflation selon l'IPC a été de 2,2 % en novembre, un pourcentage légèrement inférieur à celui de la fin du troisième trimestre. Les prix de l'or ont considérablement augmenté au quatrième trimestre 2025, et la Banque du Canada a indiqué que la demande internationale d'or en tant qu'actif de réserve était à la hausse.

La courbe de rendement canadienne s'est légèrement redressée et accentuée, les rendements des obligations d'État de référence à 2 ans et à 10 ans ayant terminé le quatrième trimestre à 2,58 % et 3,42 %, respectivement. Au quatrième trimestre, l'indice obligataire FTSE Canada Universe a enregistré un rendement de -0,32 %, et le dollar canadien s'est apprécié de 1,4 % par rapport au dollar américain. L'indice composé S&P/TSX a affiché un solide rendement trimestriel de 6,25 %, prolongeant la dynamique très favorable du troisième trimestre de 2025.

Le 29 octobre, la Banque du Canada a réduit le taux directeur canadien de 25 points de base, le ramenant à 2,25 %. La Réserve fédérale américaine a réduit à deux reprises la fourchette cible des fonds fédéraux américains de 25 points de base, le 29 octobre et le 10 décembre, pour la ramener à une fourchette comprise entre 3,5 % et 3,75 %. Au cours du quatrième trimestre 2025, la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont toutes deux augmenté le total des avoirs inscrits à leurs bilans.



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats présentés dans le dernier rapport d'évaluation actuarielle déposé (actif et passif) pour chaque régime ont fait l'objet de projections au 31 décembre 2025 à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation.
 - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, le cas échéant, au niveau minimal réglementaire.
 - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été pris en compte directement dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (après déduction des frais).
 - Les passifs estimatifs ont été calculés à partir des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et de l'orientation de l'ICA concernant la constitution de rentes en vigueur à la date des projections.
2. Le taux de rendement réel net de chacun des régimes est calculé selon les données figurant dans la dernière version déposée du Sommaire des renseignements sur les placements (SRP). L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des actifs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne des actifs des régimes indiqués dans les SRP par principale catégorie d'actifs, à partir du SRP le plus récent :

Liquidités et placements à court terme	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe	Actif Immobilier	Autres
4,8 %	16,8 %	18,6 %	54,0 %	4,4 %	1,4 %

Les rendements des indices des marchés pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire FTSE Canada Universe	Indice des obligations à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T4 2025	0,6 %	6,3 %	1,6 %	-0,3 %	-1,4 %	-2,9 %
T3 2025	0,7 %	12,5 %	9,4 %	1,5 %	1,2 %	3,9 %
T2 2025	0,7 %	8,5 %	5,7 %	-0,6 %	-2,3 %	-0,5 %
T1 2025	0,8 %	1,5 %	-1,7 %	2,0 %	1,8 %	2,2 %